



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION**

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hilarion tiendra une séance extraordinaire, le lundi 26 janvier 2026 à 19h30, afin d'adopter le budget pour l'année 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

QUE conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du conseil et les questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À SAINT-HILARION CE 16 DÉCEMBRE 2025

Nathalie Lavoie
Directrice générale et greffière-trésorière